



IMPORT

STATIONNEMENT & GARDIENNAGE DES CONTENEURS

Tarifs applicables du 1er Janvier 2017 au 31 décembre 2017

Franchise de 4 jours Calendaires à compter de la date du "vu à Quai Ademar"

* Les journées fériées décomptées de la franchise sont le : 01/01/2017, 01/05/2017 et 25/12/2017.

Si le conteneur sort en dehors de la période de franchise, les frais sont calculés de la manière suivante:

Date de sortie - date de vu à quai (jour de vu à quai inclus)

Toute journée entamée est due

Tarif par conteneur et par jour	20'
------------------------------------	------------

Tarif par conteneur et par jour	40'
------------------------------------	------------

<u>Jour de sortie</u>	<u>Montant Euros</u>
5	33.00 €
6	48.00 €
7	64.00 €
8	79.00 €
9	98.00 €
10	117.00 €
11	146.00 €
12	180.00 €
13	224.00 €
14	260.00 €
15	316.00 €

<u>Jour de sortie</u>	<u>Montant Euros</u>
5	49.00 €
6	71.00 €
7	95.00 €
8	117.00 €
9	145.00 €
10	174.00 €
11	218.00 €
12	269.00 €
13	335.00 €
14	389.00 €
15	473.00 €

A compter du 15ème jour, le tarif par journée supplémentaire pour un conteneur 20' est de : <u>56,00 Euros</u>
--

A compter du 15ème jour, le tarif par journée supplémentaire pour un conteneur 40' est de : <u>84,00 Euros</u>
--

Conteneur Reefer : Les frais de stationnement des conteneurs Reefers sont à multiplier par **2**

OOG & CITERNE : Les frais de stationnement des OOG et Citernes sont à multiplier par **3**

Conteneur IMO : Les frais de stationnement des conteneurs IMO (inclus "quantité limitée") sont à multiplier par **2**

* Le coefficient le plus fort sera appliqué en cas de critères simultanés

Les BADs mal renseignés par les Compagnies maritimes, occasionnant des refacturations seront facturés 40 euros par conteneur

Les citernes vides seront considérées comme des conteneurs pleins, si elles sont déclarées pleines dans AP+

Au-delà de 30 jours de stationnement, nous vous invitons à contacter le service facturation au 02.35.25.60.60 pour règlement et organisation de la sortie du conteneur.